

## Fonctionnement du dispositif RASED

Le RASED est un dispositif interne à l'Education Nationale.

Il fournit des aides adaptées aux élèves en difficulté scolaire.

Il accompagne et complète les mesures prises par le maître de la classe et l'équipe pédagogique, mesures qu'il a pu contribuer à définir dans certains cas.

**Les prises en charge** qu'il propose, à dominante rééducative ou pédagogique, se déroulent à l'école pendant le temps scolaire.

**La décision** de prise en charge n'est pas du ressort d'une personne seule (enseignant ou membre du réseau d'aide). Elle se prend en équipe lors d'une synthèse. Elle requiert l'adhésion des parents.

---

## APC ou aide spécialisée ?

**L'activité pédagogique complémentaire (APC)** s'adresse prioritairement à des élèves qui ont un besoin ponctuel leur permettant de dépasser une difficulté passagère.

Elle est dispensée par les enseignants des classes, en dehors du temps de classe.

**L'aide spécialisée** s'adresse à des élèves qui rencontrent des difficultés scolaires persistantes pour lesquelles l'APC ne suffit pas.

## Nos coordonnées

### **Bureau :**

**RASED** : Ecole élémentaire  
14 Chemin des Chambons  
38650 Monestier de Clermont

### **Psychologue scolaire :**

**Liliane LIMBERT**  
04 76 34 30 46 (permanence téléphonique  
le lundi matin)

### **Maîtres E :**

#### **Séverine OUALI-BERGSCHMIDT**

Secteur Mens - Clelles - Monestier de Clermont  
04 76 34 60 86 ( école de Mens )

#### **Sylvie SOUCHARD** (RASED de la Mure)

Secteur La-Motte-d'Aveillans

# R.A.S.E.D.

Réseau d'Aides Spécialisées  
aux Elèves en Difficulté

Monestier-de-Clermont, Clelles,  
Mens, La-Motte-d'Aveillans

Année scolaire 2015 / 2016

---

*Le RASED est un dispositif du Ministère de l'Education Nationale sous la responsabilité de l'inspecteur de l'Education nationale (IEN). Il est composé de psychologue, d'enseignants spécialisés options E ( aide à dominante pédagogique ) et G ( aide à dominante pédagogique et rééducation ). C'est un service public gratuit.*

*Implanté au sein des écoles et intervenant sur le temps scolaire, il constitue un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire. Il travaille dans un esprit pluridisciplinaire et bienveillant à l'égard de tous, enfants, familles, et enseignants.*

*Il est aussi un relais entre l'école et les dispositifs d'aide et de soins extérieurs.*

# Les membres du RASED

---

## Le maître E

### Enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique

**Intervient** à tous les niveaux de la scolarité maternelle et primaire.

**S'adresse** à des élèves à titre préventif, et à ceux ayant des difficultés avérées à comprendre et à apprendre. Il s'agit d'amener l'élève à :

- prendre conscience de ses attitudes et de ses méthodes de travail, pour mieux les maîtriser,
- améliorer ses capacités d'apprentissage,
- installer les connaissances scolaires et faire l'expérience de la réussite

#### **Propose**

- des bilans scolaires
- une aide spécialisée avec des petits groupes d'élèves ayant une difficulté commune.

**Agit** directement sur les apprentissages en utilisant une pédagogie et des médiations appropriées aux difficultés rencontrées.

#### **Conditions de l'aide spécialisée :**

- un local dans l'école
- une étude ciblée des difficultés des enfants, avec l'équipe pédagogique lors des réunions de cycle
- information aux parents.

## Le psychologue scolaire

**Intervient** à tous les niveaux de la scolarité maternelle et élémentaire. Son activité est liée à la vie de l'enfant et au déroulement de sa scolarité. Le psychologue a une formation universitaire ainsi qu'une bonne connaissance du milieu scolaire (plusieurs années d'enseignement).

**S'adresse** à des enfants en difficulté scolaire (troubles des apprentissages, troubles du comportement, difficultés relationnelles...).

#### **Participe**

- à l'intégration à l'école d'enfants en grande difficulté scolaire ou handicapés
- au travail du RASED
- au processus et aux commissions d'orientation (classes et établissements spécialisés).

#### **Agit**

- en direction des familles : dans un premier temps, il recueille toutes les informations pour éclairer la situation.
- en direction des enfants : il considère l'enfant dans sa globalité pour tenter de comprendre ce qui fait obstacle à sa réussite scolaire (bilan psychologique).
- en direction des enseignants : à l'aide des bilans psychologiques réalisés, il donne du sens aux difficultés de l'enfant.

#### **Conditions de l'examen psychologique :**

- autorisation signée des parents et salle adaptée

## Le maître G

### Enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative.

**Intervient** prioritairement aux cycles 1 et 2.

**S'adresse** à des enfants ayant des difficultés scolaires, personnelles et comportementales.

#### **Propose**

- différents bilans et observations
- une aide individualisée ou en très petit groupe, à partir d'une observation et d'une écoute approfondie de l'enfant.

#### **Agit**

- indirectement sur les apprentissages en aidant l'enfant à se structurer, trouver des repères.
- Il conduit ainsi l'enfant à :
  - \* trouver le désir d'apprendre
  - \* trouver son statut d'élève
  - \* trouver l'estime de soi

#### **Conditions de l'aide spécialisée :**

- un local dans l'école
- l'adhésion au projet d'aide rééducative de l'enseignant, des parents et de l'enfant
- une autorisation signée des parents